

SEMI-MARATHON DES VIKINGS

BULLETIN D'INSCRIPTION 2024

Course (Cocher votre choix)

- Semi-marathon 21.1km (nés en 2006 et avant)
 Course de l'Huître 7 km (nés en 2008 et avant)

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : ____ / ____ / _____ Masculin / Féminin (rayer la mention inutile)

Numéro de téléphone à prévenir en cas de problème : _____

Club ou équipe : _____

N° licence : _____ Fédération : _____

N° du Parcours Prévention Santé obtenu auprès de la FFA (moins de 3 mois): _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél : _____ E-mail _____

Je reconnais que mon inscription m'engage à me soumettre au règlement du semi-marathon des Vikings 2023

Date :

Signature :

Inscriptions sur place, le jour de la course, zone d'arrivée à St Vaast la Hougue, de 13h15 à 15h15.

Retrait des dossards -> zone d'arrivée à St Vaast la Hougue, de 13h15 à 15h15

Navettes gratuites pour Gatteville-Phare départ 14h00 dernière 15h15

Droits d'inscription **Règlement par chèque à l'ordre de l'A.S.T. Athlétisme ou en espèces**

Semi-marathon (avant le 28 juin) : 15 euros

Inscription sur place : 17 euros

Course de l'huître (avant le 28 juin) : 8 euros

Inscription sur place : 10 euros

Le semi-marathon des Vikings est labellisé par la FFA. Ce label comporte une obligation de différenciation de tarif d'inscription entre les licenciés et les non licenciés. Cette différenciation qui ne s'applique qu'au semi-marathon sera de 2 euros et appliquée de la façon suivante :

Tous les coureurs paient le montant total de l'inscription.

La différenciation sera faite en rendant 2 euros aux coureurs licenciés à la FFA, qui ont payé leur inscription, sur présentation de leur licence FFA valide, lorsqu'ils viennent retirer leur dossard.

Inscriptions par équipe : merci de regrouper les bulletins en un seul envoi

Pièces à joindre obligatoirement au bulletin d'inscription rempli

- Chèque du montant de l'inscription (voir tarifs)

- Certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an OU, pour les licenciés, présentation ou photocopie de la licence athlét de l'année en cours OU, une attestation de Parcours Prévention Santé de moins de trois mois..

Les inscriptions incomplètes ne seront pas prises en considération et le tarif « inscription sur place sera appliqué » !